

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Carrière de l'Orchère

Date : Fri, 08 Oct 2021 06:13:14 +0200

De :

Pour : pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Nous sommes propriétaires du Château de La Fresnaye à Saint Aubin de Luigné, distant de 1km5 à vol d'oiseau de l'entrée de la carrière de l'Orchère.

Le Château, XVI ème siècle Renaissance, Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, est une bâtisse fragile qui risque de souffrir de vibrations liés à des tirs de mine à grande proximité.

Nous y exploitons des chambres d'hôtes et toute une activité œnotouristique non compatible avec une activité industrielle (bruit, pollution atmosphérique, noria de camions sur des routes à vocation touristique).

Le Château est flanqué d'un lac de 2ha (ancienne carrière de chaux exploitée au XIXeme s.) situé dans la lignée de la veine calcaire de la carrière de l'Orchère : nous avons constaté lors du début avorté de la précédente exploitation MEAC de celle ci il y a quelques années que le niveau du lac de La Fresnaye avait baissé, preuve que les nappes d'eaux sont en correspondance, ceci ayant un impact sur l'écosystème de ce lieu fragile.

Impacts sur le Monument Historique, sur l'activité œnotouristique, et sur l'environnement nous conduisent à être très inquiets sur le projet de ré exploitation de la carrière de l'Orchère pour laquelle nous sommes très septiques quant à la cohérence environnementale.

Recevez, Monsieur le Préfet, nos meilleures salutations,